

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 décembre 2021

LES INDUSTRIELS DES ŒUFS EN DANGER FACE A L'AUGMENTATION DES COÛTS DE PRODUCTION !

Depuis octobre 2020, le prix des matières premières composant l'aliment des poules pondeuses flambe et provoque une augmentation du prix de l'aliment de 25% en un an !

L'indice du coût des matières premières entrant dans l'alimentation des poules pondeuses calculé par l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI), **qui fait référence dans les contrats entre les éleveurs et les industriels**, est depuis plusieurs mois à un **niveau historiquement élevé**, jamais atteint depuis 2012. Depuis le début de cette crise à la fin de l'été 2020, cela représente **une hausse de près de 32 points de l'indice ITAVI, soit près de 80 € par tonne d'aliment.**

La situation **ne s'inversera pas au cours des prochains mois, va même se dégrader**, et perdurera au moins **jusqu'à la mi-année 2022 !**

Cette flambée entraîne **une augmentation du coût de production de plus de 1,2 centime par œuf, soit près de 25 centimes par kilogramme d'œuf entier liquide**, et ce sur tous les modes d'élevage.

La contractualisation avec les éleveurs, dont le socle est **l'indexation du prix d'achat des œufs sur l'évolution du coût de l'aliment des poules pondeuses** rend **la situation des centres d'emballages et des fabricants d'ovoproduits intenable**. Ceux-ci exigent la mise en place **immédiate** du ruissellement de cette inflation.

Prévu par la première loi EG Alim, il est donc vital pour l'ensemble des professionnels de la filière que cette indexation ruisselle désormais à l'aval de la chaîne contractuelle, jusqu'au consommateur final.

De plus, la récente loi EG Alim 2, qui prévoit une clause d'indexation automatique des prix en fonction de l'évolution des matières premières agricoles est une **opportunité majeure, saluée par les professionnels, qui doit impérativement devenir une réalité**.

Cette loi **doit être appliquée d'urgence** et le SNIPO en appelle une nouvelle fois à **l'esprit de responsabilité des acteurs des différents segments de marché** (Grande Distribution, industries alimentaires et Restauration Hors Domicile) : **les négociations commerciales qui s'ouvrent doivent permettre de garantir une meilleure répartition de la valeur et une juste rémunération de l'ensemble des maillons** ; sans quoi les centres d'emballages et les fabricants d'ovoproduits n'auraient d'autre choix que de remettre en cause les contrats les liant avec leurs éleveurs. Face à ce contexte difficile, le risque d'un arrêt d'activité de certains éleveurs et d'un manque de production n'est donc pas à exclure.

Enfin, l'urgence est d'autant plus prégnante que les industriels, dans le contexte de tension engendré par la reprise économique post-Covid, subissent **en parallèle une forte hausse des autres coûts de production** : en moyenne + 20 % pour les emballages et l'énergie, et 10 % pour le transport.

--